

09.3793

Interpellation Fetz Anita.
Regierungsreform.
Beginnen wir
mit der Zusammenführung
der Bildungsverwaltung
in einem Departement
Interpellation Fetz Anita.
Réforme du gouvernement.
Commençons
par fusionner
l'administration de la formation
en un seul département

Einreichungsdatum 22.09.09Date de dépôt 22.09.09

Ständerat/Conseil des Etats 09.12.09

Präsidentin (Forster-Vannini Erika, Présidentin): Die Interpellantin ist von der schriftlichen Antwort des Bundesrates nicht befriedigt und beantragt eine kurze Diskussion.

Fetz Anita (S, BS): Herr Bundesrat, angesichts der fortgeschrittenen Stunde mache ich es möglichst kurz. Aber es muss hier einmal ausgesprochen werden: Als ich diese Interpellation einreichte, hatte ich die Hoffnung, dass mit dem neuen Vorsteher des EDI etwas Dynamik in die Sache kommen würde, eine Dynamik, die das Parlament seit fünf Jahren fordert, und zwar beide Räte, über alle Parteien hinweg. Wir wollen ein Departement für Bildung, Forschung und Innovation, wir wollen also, dass beide Verwaltungsstellen zusammenkommen. Seit fünf Jahren macht der Bundesrat dem Parlament gegenüber auf Arbeitsverweigerung, anders kann ich es nicht sagen. Die Antwort ist – sorry! – kurz und knapp und nichtssagend. Es ist verschoben worden, jetzt soll es parallel zur Staatsleitungsreform kommen, das heisst, es ist für die nächsten paar Jahre so gut wie verschoben.

Aber um den Schluss versöhnlich zu gestalten: Vielleicht bringen Sie da etwas mehr Dynamik rein, sodass das dann in der nächsten Legislatur auch wirklich steht. Ich mache mir keine Illusionen mehr, aber man soll die Hoffnung ja immer auf die neuen Personen in einem Gremium setzen.

Präsidentin (Forster-Vannini Erika, Présidentin): Wenn das Wort nicht mehr weiter gewünscht wird, setzen wir nun viel Hoffnung in den neuen Bundesrat. Wünschen Sie sich zu dieser Hoffnung noch zu äussern, Herr Bundesrat?

Burkhalter Didier, conseiller fédéral: Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les «survivants» du Conseil des Etats, (Hilarité) j'aimerais quand même vous dire que je suis un peu surpris de votre prise de position parce que, depuis plusieurs années, le Conseil fédéral a systématiquement refusé – il a reçu les mandats par la suite, certes – de dire oui à de telles propositions. Vous avez déposé cette interpellation. Parallèlement, Monsieur Lustenberger, au Conseil national, a déposé une motion qui demandait clairement de réunir dans un seul département tous les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation qui relèvent de la compétence de la Confédération. C'est une motion, et le Conseil fédéral propose de l'adopter. C'est la première fois. Cette volonté politique est donc maintenant clairement admise au niveau du Conseil fédéral.

Pour ce qui est de la façon de procéder, le Conseil fédéral vous propose d'utiliser la méthode de la motion 09.3155 déposée par votre ancien collègue Burkhalter, (Hilarité) qui ne consiste pas du tout à renvoyer quoi que ce soit aux calendes grecques, mais qui consiste à dire: «Nous devons maintenant mener une discussion sur plusieurs domaines qui

touchent à la réforme du gouvernement.» Il y a la réforme de la direction de l'Etat, la réorganisation des départements et la question de la présidence. Si on veut être un peu pragmatique, il faut reconnaître que les rythmes pour les uns et les autres ne sont pas tout à fait les mêmes.

Pour la question de la présidence, c'est une modification de la Constitution fédérale qui serait envisagée, donc il faut quand même se rendre compte que cela prendra un certain temps. En revanche, la réforme de la direction de l'Etat ainsi que la réforme et la réorganisation des départements constituent deux volets que l'on peut réunir, en tout cas dans les concepts.

C'est pourquoi le Conseil fédéral a souhaité, ces prochains mois, reprendre la discussion sur la réorganisation des départements parallèlement à la discussion sur la réforme de la direction de l'Etat, prendre des décisions de principe pour l'année 2010 et envisager, si on parvenait – parce que nous ne souhaitons pas uniquement parler de la formation mais véritablement de l'ensemble – à trouver une réforme d'ensemble, envisager son accompagnement jusqu'en 2012, c'est-à-dire au début de la prochaine législature. Et c'est exactement ce que le Parlement a donné comme mandat au Conseil fédéral en adoptant – dans un élan de bonne volonté, de justice et de justesse – la motion 09.3155, que je connais bien. (Hilarité)

Dans ce sens, il me semble au contraire que nous avons répondu sur le principe. Il est vrai que nous n'avons pas répondu aux questions de détail – elles ont leur importance – que vous soulevez dans votre interpellation, mais à notre sens ce ne sont pas des questions fondamentales. Les questions fondamentales, ce sont la réforme de la direction de l'Etat et la réorganisation des départements, et nous avons l'intention de relancer l'opération. Avec quel succès? Nous le verrons l'année prochaine.

*Schluss der Sitzung um 13.10 Uhr
 La séance est levée à 13 h 10*